

Communauté de Communes PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Centre aqua-récréatif

Familiale

Base de loisirs

Vibrante

Maison de la Réserve

Curieuse

LA POL, C'EST VOUS !

Déterminée

Unie

Harmonieuse

Cité du cuir

Marchés festifs

Conservatoire

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2024

Mot du Président	3
Les Elus	4

Direction des ressources

Finances	8
Marchés Publics	9
Ressources Humaines	10

Urbanisme

Droit des sols	11
----------------------	----

Equipements communautaires

ALSH	14
Epicerie solidaire	15
Aire d'accueil des gens du voyage	17
Complexe sportif Intercommunal d'Oradour-sur-Glane	19
Centre Aquarécréatif	20
Base de Loisirs de Saint-Victorien	21
Base VTT	22
Conservatoire	23
Gîtes de la Chassagne	25
Gîtes du Presbytère	25
Cité du cuir	26
Réserve Naturelle	28

Développement économique	30
--------------------------------	----

Direction des Services Techniques

Voirie - Espaces publics	32
Bâtiments et Patrimoine bâti	33
Parc auto - Mécanique	33
Eau et assainissement	34
SPANC	35
Ordures Ménagères et déchets	36

Cabinet

Communication	38
Agenda 21 - PCAET	40
Petites Villes de demain	43





LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 a vu l'avancée ou l'aboutissement de nombreux dossiers majeurs pour notre intercommunalité. Alors que les travaux de la Cité du cuir arrivent à leur terme, plusieurs visites officielles ont été organisées et un important travail de communication et de prise de contacts a été mené, afin de préparer l'ouverture de l'équipement et assurer son rayonnement. Le dévoilement du logo officiel de la Cité, en juin, constituait ainsi une étape importante, qui marquait l'entrée dans la phase finale du chantier.

La CC POL a accentué encore son effort en direction des communes en matière de travaux de voirie : 1 million d'euros ont ainsi été investis pour améliorer le confort et la sécurité des usagers de nos 500 kilomètres de voiries communautaires. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, plusieurs chantiers importants ont également été menés pour fiabiliser et renforcer notre réseau.

Par ailleurs, de nombreux jalons ont été posés pour l'avenir: la décision de transférer la compétence PLU à l'intercommunalité était la première étape de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document va donner un cadre et simplifier le développement de notre territoire dans les années à venir. En parallèle, la réalisation d'un inventaire des Zones d'Activité Economiques de la CCPOL a permis d'optimiser la gestion et la valorisation du foncier économique disponible.

L'inauguration de l'aire de camping-car rénovée à Oradour-sur-Glane, les différents aménagements faits sur nos équipements de loisirs (Centre aqua-récréatif, Conservatoire, base de loisirs...) ont également contribué à renforcer l'attractivité de notre territoire. Plus que jamais, Porte Océane du Limousin est une intercommunalité dynamique, attractive, où il fait bon vivre et travailler.

Pierre ALLARD

*Président de la
Communauté de communes
Porte Océane du Limousin*

PRÉSIDENT



Pierre Allard
Président

VICE-PRÉSIDENT(E)S



Philippe Lacroix
Maire d'Oradour sur Glane
en charge des finances et des perspectives



Anne-Marie Almoster-Rodrigues
Maire de Rochechouart
en charge de l'économie



Jean Duchambon
Maire de Saint-Victorien
*en charge de l'aménagement de
l'espace et de l'urbanisme*



Annie Dardilhac
Javerdat
*en charge de la gestion de la politique de l'eau, du
développement durable et de l'économie circulaire*



Jean-Pierre Granet
Maire de Chaillac-sur-Vienne
*en charge des travaux, de la gestion
des déchets et assimilés*



Laëtitia Calendreau
Maire de Saint-Brice-sur-Vienne
en charge de la solidarité et de l'action sociale

VICE-PRÉSIDENT(E)S



Raymond Vouzellaud
Maire de Cheronnac
en charge de la communication



Fabien Habrias
Rochechouart
en charge du développement touristique



Thierry Granet
Saint-Junien
*en charge de l'animation du territoire
et de l'action culturelle*



Didier Lekiefs
Saint-Junien
en charge des sports et des loisirs

MEMBRES DU BUREAU



Christine Ballay
Maire des Salles-Lavauguyon



Pascal Cluzeau
Maire de Saillat-sur-Vienne



Edouard Coquillaud
Maire de Videix



Alain Favraud
Maire de Saint-Martin-de-Jussac



Fabrice PENICHON
Maire de Vayres

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Yoann Balestrat
Saint-Junien



Hervé Beaudet
Saint-Junien



Laurence Beige
Saint-Victurnien



Mireille Chabaud
Saint-Junien



Fabrice Chaminade
Rochechouart



Laurence Chazelas
Saint-Junien



Nathalie Tarnaud
Saint-Junien



Lucien Coindeau
Saint-Junien



Nadège Coucaud
Saint-Junien



Eliane Croci
Saint-Junien



Laure Mura
Saint-Junien



Bernadette Desroches
Saint-Junien

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alex Gerbaud
Saint-Junien



Thierry Gouraud
Saint-Brice-sur-Vienne



Claudine Lathière
Rochechouart



Sophie Gourinat
Oradour-sur-Glane



Benoit Sadry
Oradour-sur-Glane



Vola Rakotomahefa
Rochechouart



Jean-Sébastien Piel
Saint-Junien

MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES MAIRES DE LA CC POL



Valérie Parpeix
Maire de Javerdat

DIRECTION DES RESSOURCES



FINANCES

En charge de la préparation et de l'exécution budgétaire des neufs budgets de la CCPOL (1 budget général, 4 budgets annexes relatifs à la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets, et 4 budgets annexes pour les lotissements et zones d'activités), le service comptabilité-finances est mutualisé avec la commune de Saint Junien. Il se compose de 6 agents, 4 agents Mairie et 2 agents CCPOL.

Exécution budget général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 548 911,66 €	5 534 952,84 €
Recettes	21 003 167,66 €	6 271 704,87 €
Résultat exercice	3 454 256,00 €	736 752,03 €
Résultat reporté	6 559 019,10 €	- 984 608,29 €
Résultat cumulé	10 013 275,10 €	- 247 856,26 €

Restes à réaliser Dépenses : 3 233 263 € Restes à réaliser Recettes : 1 885 319 €

Exécution budget ordures ménagères

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 519 270,80 €	76 091,21 €
Recettes	3 710 760,23 €	99 819,92 €
Résultat exercice	191 489,43 €	23 728,71 €
Résultat reporté	954 074,84 €	159 892,66 €
Résultat cumulé	1 145 564,27 €	183 621,37 €

Restes à réaliser Dépenses : 0 €

Restes à réaliser Recettes : 0 €

Exécution budget eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 954 440,72 €	1 202 841,51 €
Recettes	2 071 030,10 €	481 773,95 €
Résultat exercice	116 589,38 €	-721 067,56 €
Résultat reporté	865 488,53 €	1 325 358,79 €
Résultat cumulé	982 077,91 €	604 291,23 €

Restes à réaliser Dépenses : 174 814 €

Restes à réaliser Recettes : 117 575 €

Exécution budget assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 931 002,41 €	737 503,32 €
Recettes	2 126 182,42 €	796 910,32 €
Résultat exercice	195 180,01 €	59 407,00 €
Résultat reporté	726 781,87 €	765 959,90 €
Résultat cumulé	921 961,88 €	825 366,90 €

Restes à réaliser Dépenses : 116 697 € Restes à réaliser Recettes : 67 000 €

En 2024, le Règlement Budgétaire et Financier qui vise à rappeler les normes en vigueur et à décrire les procédures de la Communauté de Communes en la matière a été complété et présenté à l'ensemble des services.

MARCHES PUBLICS

MISSIONS : Rédaction des marchés publics, suivi des procédures et assistance aux services dans l'exécution des contrats.

EFFECTIF : 2 agents (service mutualisé).

RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2024 : 50 contrats ont été recensés et enregistrés par le service, répartis comme suit (37 en 2023) : 11 marchés de fournitures, 9 marchés de services, 8 marchés de maîtrise d'œuvre, 5 marchés de prestations intellectuelles et 17 marchés de travaux. 6 contrats ont été attribués sans publicité ni mise en concurrence, 4 ont fait l'objet de procédures formalisées d'appels d'offres ouvert, les autres ont été passés en procédures adaptées dites MAPA ouvertes ou restreintes. 8 marchés de fournitures et services ont fait l'objet de groupements de commandes constitués entre la communauté de communes et la commune de Saint-Junien (5 en 2023).

Principaux projets attribués en 2024 :

- Travaux d'aménagement de l'aire de camping-car à Oradour-sur-Glane.
- Réfection de la toiture de la maison principale sur l'île de Chaillac.
- Remplacement du matériel de projection dans les 2 salles du CinéBourse.
- Pose de protections mécaniques sur la canalisation de transport de gaz haute pression Chemin Notre-Dame-au-Goth à Saint-Junien (Cité du cuir).
- Fourniture d'un système de billetterie, de gestion de caisse et de contrôle d'accès pour la Cité du cuir.
- Réalisation d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique dans le cadre de la Cité du cuir.
- Étude diagnostic des réservoirs d'eau potable des Séguines et de la Fabrique à Saint-Junien.
- Rafraîchissement du hall d'entrée et réaménagement des bureaux du centre aqua-récréatif
- Aiga Bluia à Saint-Junien.

25 attributaires des marchés ou accords-cadres sont situés en Haute-Vienne (13 en 2023), dont 6 sur le territoire de la communauté de communes et 16 attributaires sont localisés hors département.

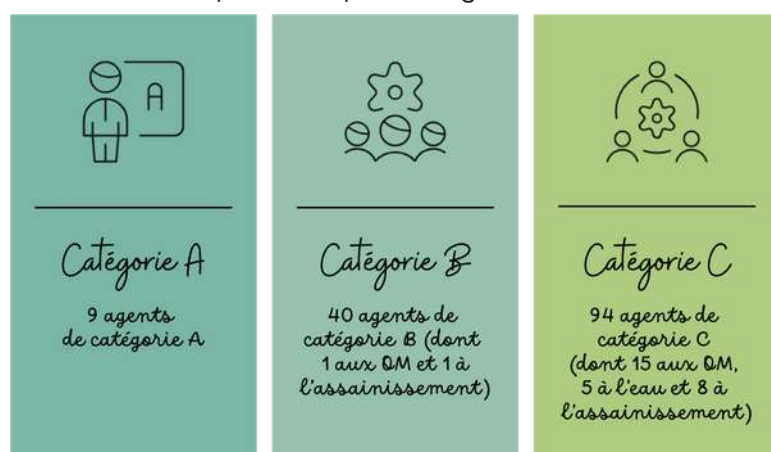
RESSOURCES HUMAINES

Au **31 décembre 2024**, la CCPOL comptait 143 agents (dont 16 au service des ordures ménagères, 9 à l'assainissement, 5 à l'eau) représentant 135,94 ETP.

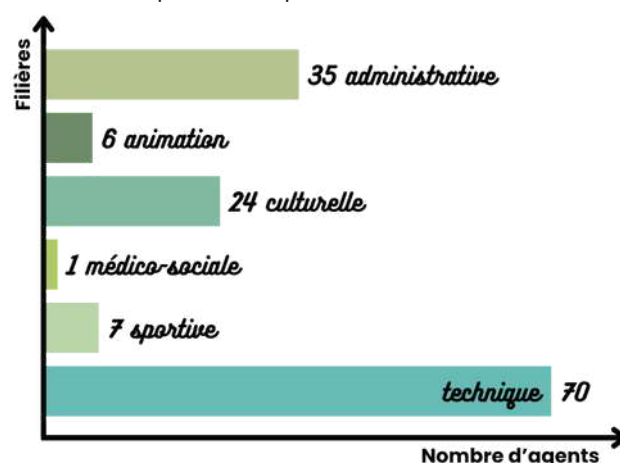
Répartition par sexe



Répartition par catégorie



Répartition par Filières



DÉPENSES DE PERSONNEL :

5,505 M€ au budget général, 980k€ au budget des ordures ménagères, 294 k€ au budget de l'eau et 388 k€ au budget assainissement (rémunérations, formations, médecine du travail, cotisations).

INFO SUR L'ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE POUR LA PARTIE PRÉVOYANCE :

La réforme de la protection sociale complémentaire est un véritable enjeu pour la fonction publique territoriale.

Pour rappel, elle se décline en deux volets:

- le volet prévoyance dont l'objet est de maintenir la rémunération des agents dans le cadre d'une incapacité temporaire de travail, d'une invalidité, d'inaptitude ou de décès (pour mémoire, un agent perd la moitié de sa rémunération dès le 91ème jour d'arrêt maladie).
- le volet santé a pour but de couvrir les frais liés à l'indisponibilité physique (maladie, accident) ou à la maternité.

Au 1er janvier 2025, conformément à la législation, la CCPOL devait participer, pour la part prévoyance, à un montant minimum de 7 € par mois et par agent. Elle pouvait également participer davantage et/ou moduler sa participation en fonction des revenus.

Les élus communautaires, après avis favorable du bureau communautaire du 9 septembre 2024, ont souhaité adhérer au contrat collectif prévoyance proposé par le CDG 87 et prendre en charge l'intégralité des cotisations des agents pour la garantie minimale.

URBANISME

DROIT DES SOLS

MISSIONS:

- Service commun pour l'instruction des ADS (Autorisation Droit des Sols) sur les 13 communes de la POL
- Prestation de service pour l'instruction des ADS pour 13 communes de la Communauté de communes Ouest Limousin
- Service urbanisme dans le cadre d'une mise à disposition pour la commune de Saint Junien (missions de secrétariat de mairie sur le domaine de l'urbanisme, accueil physique et téléphonique du service, gestion de la TLPE, suivi de l'élaboration du RLP et traitement des demandes relatives à la publicité et aux enseignes, gestion des DIA, CUa, et Autorisations de travaux au titre des ERP...)

EFFECTIF :

- Un responsable service urbanisme ADS
- Un adjoint service ADS
- Trois instructeurs ADS
- Une adjointe service urbanisme Saint-Junien
- Deux agents service urbanisme

Soit un effectif de 8 agents plus une contractuelle qui complète le service.

BILAN DE FONCTIONNEMENT

Au regard des chiffres ci-dessus, l'année 2024 s'inscrit en continuité de la forte activité que connaît le service depuis 2021. Si le nombre de permis de construire pour maisons individuelles a fortement chuté depuis 2022, les PC autres (commerces, industrie, artisanat, logements collectifs et bâtiments agricoles) ont pour leur part connu un net regain (notamment les PC agricoles avec couvertures photovoltaïques). Les déclarations préalables sont encore en nette progression cette année avec une forte demande de panneaux photovoltaïques en toiture, extensions, annexes et rénovations. Les permis d'aménager pour lotissements ont pour leur part connu une forte baisse qui peut s'expliquer par la faible demande en termes de maisons individuelles et la raréfaction du foncier disponible.

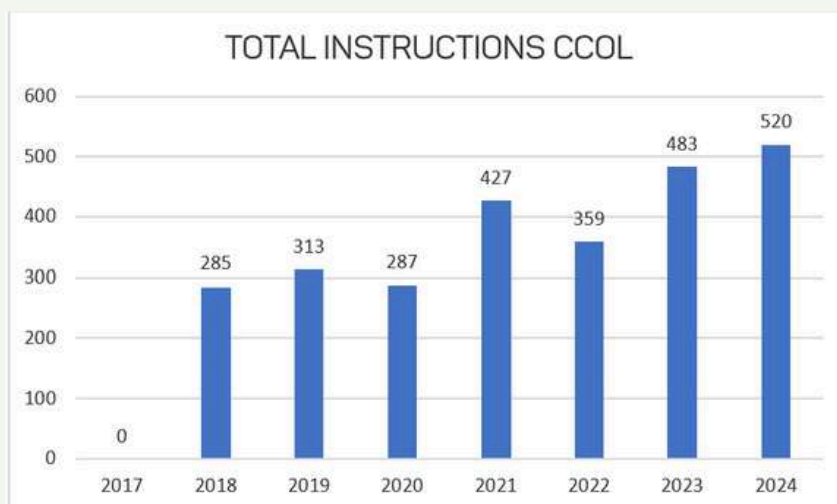
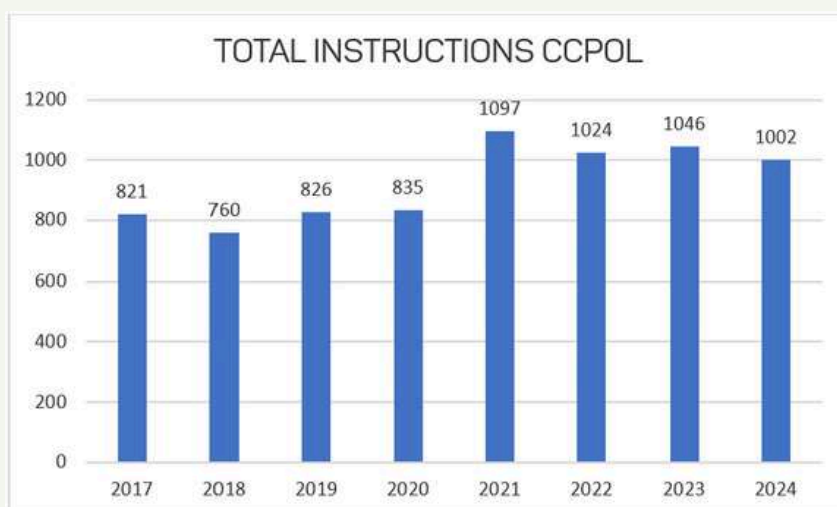
On peut également remarquer que 22 instructions au nom de l'Etat ont été effectuées sur les 2 communautés de communes en 2024 (contre 5 au maximum sur les années précédentes).

Elles portent pour la plupart sur des projets de production d'énergie (solaire au sol en majorité ainsi que quelques projets hydroélectriques et biomasse) Si le total des instructions sur les communes de la POL a connu une légère baisse depuis 2021, elle a été compensée du côté des communes de la CCOL pour arriver à 1522 instructions cette année contre 1529 pour l'année record de 2023. On constate que depuis la prise de l'instruction des communes de la CCOL et CCPOL par le service urbanisme ADS mutualisé, le nombre d'instruction a quasiment doublé sur 7 années. Cette tendance est valable sur les 2 EPCI L'activité haute est donc maintenue en 2024 avec un effectif stabilisé, peu de longues absences qui ont permis de faire face à cette activité soutenue.

La fin d'année 2024 coïncide également avec la volonté des élus de la CCPOL de lancer l'élaboration d'un PLUi sur le territoire de la CCPOL.

Cela va induire une charge de travail supplémentaire pour le responsable de service qui attend avec impatience l'arrivée d'un chargé de mission PLUi et suivi des documents d'urbanisme.

Ce dernier sera rattaché au service urbanisme ADS et placé sous l'autorité du responsable du service. Un bureau et du matériel ont été prévus au budget 2025 pour pouvoir l'accueillir dans de bonnes conditions.



Évolution recettes instructions ADS

2022: 209727 € dont 146264 CCPOL et 63463 CCOL

2023: 228258,8 € dont 144396,8 CCPOL et 83862 CCOL

2024: 229523,25 € dont 139748,25 € CCPOL et 89775 CCOL

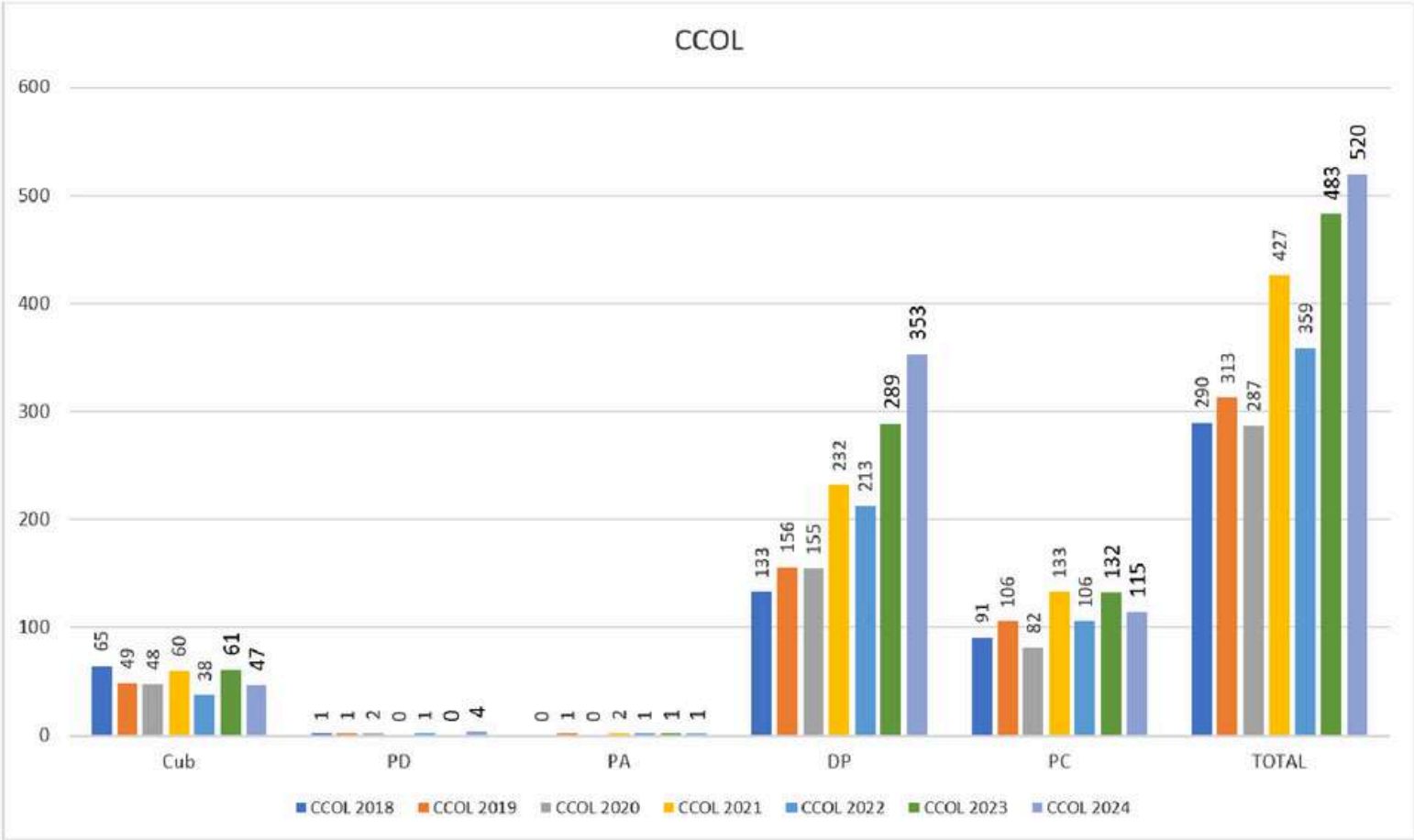
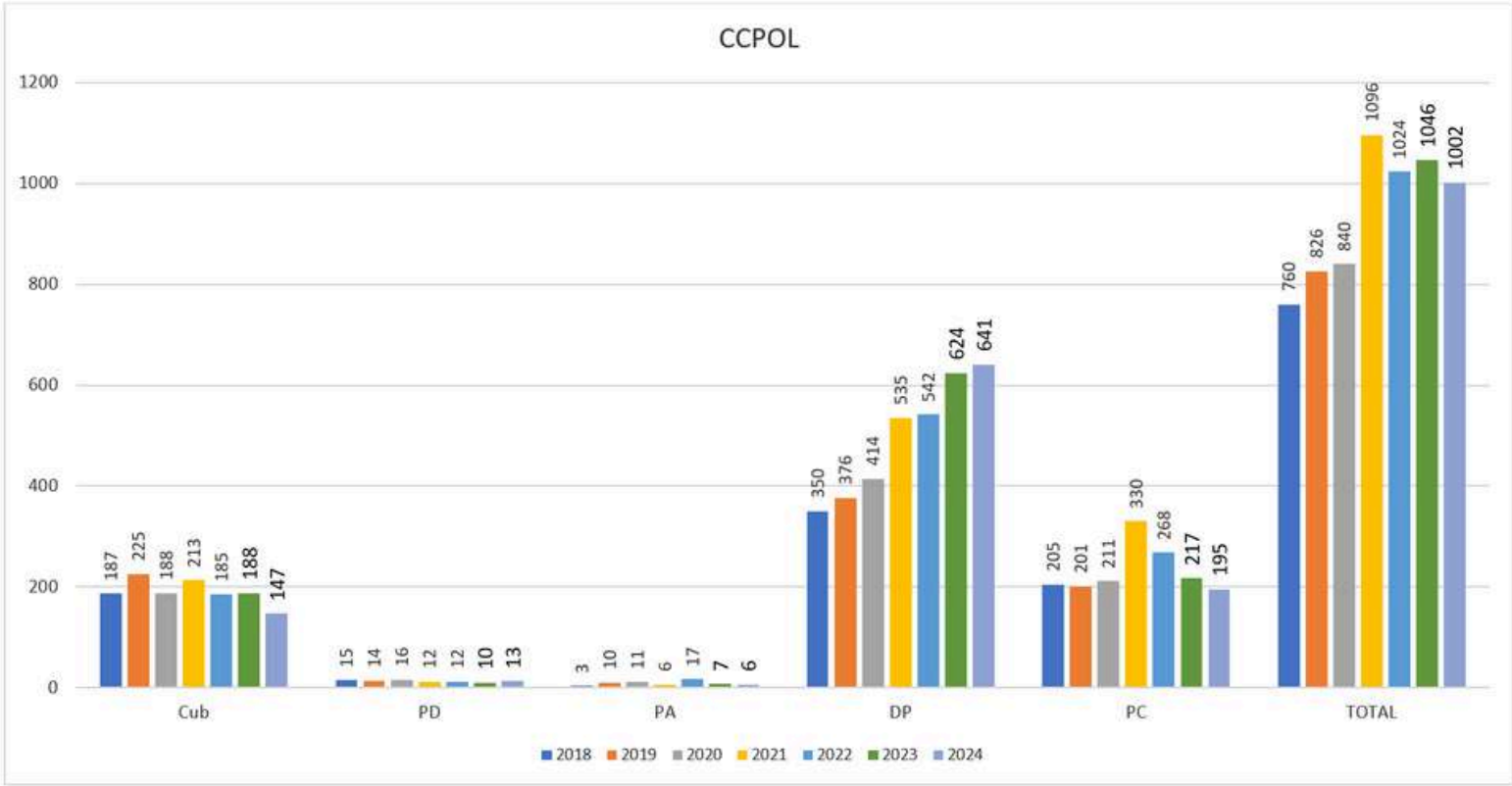
Nombre dossiers instruits:

1383 en 2022 (dont 1024 CCPOL et 359 CCOL)

1529 en 2023 (dont 1046 CCPOL et 483 CCOL)

1522 en 2024 (dont 1002 CCPOL et 520 CCOL)

ÉVOLUTION NOMBRE ADS PAR ANNÉES



LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

ALSH

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé au plan d'eau de Bujaras à Chaillac sur Vienne est ouvert tous les mercredis sur la journée complète (périscolaire) et toutes les périodes de vacances scolaires (extrascolaire) sauf 1 semaine de fermeture lors des vacances de Noël.

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans jusqu'à 17 ans. Ils sont accueillis de 7h30 à 18h30. L'équipe de l'ALSH est composée de 5 animateurs, d'une directrice et d'un agent de service. L'équipe est renforcée par des animateurs saisonniers durant les périodes de vacances scolaires.



L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

109 jours d'ouverture
258 enfants différents
178 familles
20 animateurs saisonniers
42 913 heures enfants accueillis
6 agents titulaires dont 1 technique
5364 enfants accueillis
Fréquentation moyenne de 49 enfants /jour

	EFFECTIFS	JOURS D'OUVERTURE	MOYENNE /JOUR
PERISCOLAIRE (MERCREDIS)	1556	34	46
EXTRASCOLAIRE (VACANCES)	3808	75	51
TOTAL	5364	109	49

FAITS MARQUANTS EN 2024:

Des activités physiques réalisées par des intervenants d'associations sportives
Des grands jeux (sportif, coopération, stratégie, de piste...)

Des journées thématiques diversifiées et créatives (Les Jeux Olympiques, Grand jeu de rôle, Halloween, rallye photo...)

Un lien fort avec des projets communs avec les ALSH du territoire

Des soirées festives, familiales et conviviales l'été

Des séjours sous toile de tente à la base de loisirs à St Victurnien pour les 6/11 ans et dans le parc de l'accueil de loisirs

Un Projet jeunes de 15 jours pour les 12/15 ans en juillet avec un séjour «activités nautiques» à proximité de Vassivière

Des sorties tout au long de l'année (piscine, cinéma, base de loisirs à St Victurnien, Médiathèque, ludothèque, Centre culturel la Mégisserie, Skateboard, Roller, Parc du Reynou, lasergame, bowling et bien d'autres)

NOS MISSIONS PRINCIPALES :

Accueillir des enfants de 3 à 17 ans
Proposer des projets d'activités diversifiés en lien avec le projet pédagogique
Favoriser l'autonomie
Faciliter la participation des enfants
Développer le savoir vivre en collectivité
Avoir un rôle éducatif

PRINCIPE DE L'ÉPICERIE :

Les bénéficiaires, identifiés par les référents sociaux, ont accès à des produits alimentaires de base et des produits d'hygiène à petits prix ce qui leur permet de faire des économies sur leur budget alimentaire. En échange, ils s'engagent dans un projet d'amélioration de leur vie quotidienne (exemple : honorer un plan d'apurement). Les bénéficiaires trouvent également des conseils dans différents domaines à travers des ateliers cuisine, santé, éco-gestes, accompagnement personnalisé à un retour à l'emploi...

L'épicerie intercommunale POL est approvisionnée par la banque alimentaire et un partenariat a été passé avec les grandes surfaces et des producteurs locaux. Cette démarche est également un engagement citoyen contre le gaspillage alimentaire. La durée d'accès à l'Épicerie est de 3 mois, renouvelable sur avis du référent social et sur décision de la commission de l'Épicerie. Chaque mois, une commission est organisée afin de présenter les nouveaux dossiers, d'étudier les demandes de renouvellement et de sortie.

Sur l'année 2024, lors des commissions, 411 dossiers ont été présentés soit 163 dossiers pour des demandes d'admission et 248 dossiers pour un renouvellement ou une sortie. Depuis le début de la pandémie du COVID 19, le nombre de demandes augmente tous les ans et les situations des familles se complexifient.

Deux agents interviennent dans ce service. L'équipe est complétée par quatre bénévoles: deux bénévoles interviennent durant les ateliers cuisine et deux autres bénévoles accordent quatre heures hebdomadaires pour aider à la mise en rayon des produits.

Sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 :

- 176 foyers ont été inscrits à l'Épicerie soit 375 personnes.
- 106 foyers de Saint-Junien (60 %) ont été inscrits à l'Épicerie correspondant à 206 personnes (55 %) et 70 foyers des autres communes (40 %) ont été inscrits à l'Épicerie correspondant à 169 personnes (45 %).

POUR INFORMATION, 163 FOYERS ONT ÉTÉ INSCRITS EN 2023 SOIT 358 PERSONNES. EN 2019, L'ÉPICERIE A ACCUEILLI 99 FOYERS, SOIT 264 PERSONNES. L'ÉPICERIE A 10 ANS D'EXISTENCE CETTE ANNÉE. PLUS DE 3000 PERSONNES ONT PU ÊTRE AIDÉES DEPUIS SA CRÉATION.

PARTENARIATS & ACTIONS MIS EN PLACE:

- Avec EDF Solidarité: ateliers sur les éco-gestes afin d'informer et de former les familles sur les économies d'énergie. Des ateliers sur le chèque énergie sont également proposés.
- Avec l'association EGEE: Des ateliers individuels et/ou collectifs sont proposés afin de redéfinir un projet professionnel, de donner les outils indispensables en vue d'un retour vers l'emploi et d'accompagner les personnes dans un projet de création de microentreprise.
 - 12 interventions réalisées par les conseillers EGEE 87 durant l'année 2024 à l'Épicerie Sociale et Solidaire : 15 personnes rencontrées (entretiens d'aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, entretien de présentation, projet et création de microentreprise, conseil et orientation).
 - 3 personnes ont participé à la journée de formation « microentreprise » organisée à Limoges.
- Avec l'association La Marguerite:
 - Atelier de sophrologie: deux ateliers collectifs mensuels animés par une sophrologue ont été proposés sur l'année 2024 (10 mois) afin de sensibiliser à la pratique de cette discipline et favoriser le bien-être des participants (98 personnes y ont participé).

- Des ateliers bihebdomadaires cuisine à l'Épicerie : 53 ateliers cuisine ont été réalisés par des bénévoles afin de réaliser des préparations à base de légumes ou de fruits qui sont remises gratuitement aux personnes les jours de vente. Objectifs: proposition de plats équilibrés aux familles et anti-gaspillage alimentaire.
- Club de hand-ball: 13 ateliers de cuisine ont été organisés à l'Épicerie Sociale et Solidaire afin de confectionner pour les jeunes sportifs du club des goûters pour les matchs. En contrepartie, le club a offert aux familles accueillies à l'Épicerie Sociale et Solidaire des places pour assister à des matchs.

APPROVISIONNEMENT ET DONS ALIMENTAIRES:

Sur l'année 2024, 36,24 tonnes de produits alimentaires ont été distribués aux familles, pour une valeur de 15995 €.

Source d'approvisionnement : 37 % d'achats auprès de la Banque Alimentaire et **63 %** de dons des grandes surfaces et autres (Hyper U, Leclerc, U Express Oradour/Glane, boulangeries, Biocoop, maraîchers locaux, association Cendrécor, Potager Municipal de Saint-Junien, dons de fruits et légumes de particuliers...).

Principaux dons des grandes surfaces en 2024 (valeur marchande): 112761.53 €

- Leclerc Saint-Junien: 91630.94 €
- Hyper U Saint-Junien (Coop Atlantique) via la plateforme Phénix: 17858.59 € représentant 5,37 tonnes au total.
- U Express Oradour/Glane: 3272 €

AUTRES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE L'ÉPICERIE:

Épicerie sociale itinérante sur le territoire de la CCPOL: En 2024, 26 foyers ont pu bénéficier de ce camion-épicerie ce qui correspond à 58 personnes sur les communes de Rochechouart (9), Saint-Junien (6), Les Salles Lavauguyon (3), Saillat/Vienne (3), Saint-Victorien (2), Oradour/Glane (1), Vayres (1) et Javerdat (1).

Distribution de colis alimentaires d'urgence : En 2024, 43 colis alimentaires ont été remis à 32 foyers (soit 69 personnes) sur le territoire de la CCPOL (hormis Saint-Junien) sur demande des assistantes sociales de secteur.



**ATELIER ÉCO-GESTES
EDF SOLIDARITÉ**



**ATELIER SOPHROLOGIE
ASSOCIATION LA MARGUERITE**

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage de la CCPOL est réservée aux gens du voyage logeant de manière permanente en résidences mobiles. Elle comporte huit îlots permettant chacun le stationnement de quatre caravanes.

Les deux aires de stationnement de la CCPOL (Oradour/Glane et Saint-Victurnien) font partie des aires de petits passages rendues possibles dans le cadre du Schéma départemental d'habitat des gens du voyage.

Ces aires de stationnement disposant d'une faible capacité d'accueil, sont destinées à des haltes de court séjour pour des familles isolées ou au maximum, pour quelques caravanes voyageant en petit groupe. Il s'agit de démarches volontaires, visant à doter des territoires de capacités complémentaires.

Deux agents d'accueil interviennent dans ce service.

ENGAGEMENT FINANCIER DE LA CCPOL POUR LES DIFFÉRENTES AIRES EN 2024 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 :

103 478 € (dépenses de fonctionnement et d'entretien) + 83 627 € (dépenses de rémunération des personnels 2024) :
187 105 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 :

29 831 € (redevances de stationnement perçues) + 46 562 € (aide versée aux gestionnaires des aires d'accueil des gens du voyage ALT 2) = **76 393 €**

Sur l'aire d'accueil de Saint-Junien, nous constatons une augmentation significative du taux d'occupation en 2024 soit 91 % (en 2022, celui-ci était de 66%).

Aire de stationnement d'Oradour/Glane :
Taux d'occupation: 100 %

Aire de stationnement de Saint-Victurnien : taux d'occupation de 100 % sur le deuxième semestre 2024.

BILAN DES ACTIONS ET DES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES SUR LA CCPOL:

⇒ Association EGEE 87 et dispositif contrat engagement jeunes en rupture

- 12 interventions réalisées par les conseillers EGEE 87 durant l'année 2024 sur l'aire d'accueil de Saint-Junien ou à la mairie d'Oradour/Glane (salle mise à disposition dans le cadre des rencontres avec les adultes de l'aire de stationnement d'Oradour/Glane) : 57 personnes rencontrées.
- 8 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif contrat engagement jeunes en rupture durant l'année 2024 dont 3 jeunes sont actuellement accompagnés par la Mission Locale Rurale.

⇒ Banque Alimentaire de la Haute-Vienne

La BA 87 a distribué en 2024 des colis alimentaires sur l'aire d'accueil de Saint-Junien et sur les aires de stationnement de la CCPOL. Ces livraisons, avec une participation de 3 € par famille, ont eu lieu tous les quinze jours et ont pris fin en décembre 2024.

⇒ Association Ma Camping :

Ma Camping 87 intervient pour assurer des permanences socio-administratives et des actions collectives sur l'aire d'accueil des gens du voyage. Près d'une quarantaine de familles sont accompagnées tous les ans.

Les permanences sur les aires de stationnement sont assurées par un travailleur social qui intervient en tant que médiatrice santé à raison de deux fois par semaine (le mardi matin sur l'aire de St Junien et le jeudi matin sur les aires d'Oradour/Glane et de Saint-Victournien). Sur l'année 2024, 666 entretiens ont été réalisés (démarches de santé et de médiation santé, démarches administratives «Caf, emploi, retraite, logement, scolarisation, ...).

LES ATELIERS :

En 2024, des actions collectives sur les pratiques en matière d'hygiène alimentaire, santé environnementale, santé au féminin ainsi que sur l'accès au numérique ont été mises en place :

- 20 ateliers sur le thème de l'hygiène alimentaire et de la santé (participation de 9 personnes en moyenne).
- 1 atelier santé-environnement (participation de 7 personnes).
- 1 sortie famille «pique-nique au bord de l'eau» (participation de 10 personnes).
- 1 atelier santé des dents (participation de 21 personnes dont 12 enfants)
- 1 atelier prévention boissons énergisantes (participation de 10 personnes)
- 1 atelier santé bien-être (participation de 5 femmes)
- 24 ateliers d'initiation au numérique auxquels ont participé 39 personnes afin de les familiariser avec l'outil internet à partir de leurs besoins (accompagnement à la pratique de l'outil numérique, préparation du code de la route, aide à l'élaboration d'un CV ou d'une lettre de motivation...).

Ces ateliers se déroulent sur l'aire d'accueil de Saint-Junien où les intervenantes disposent d'une salle de réunion et d'un espace cuisine aménagé par les soins de la CCPOL.



ATELIER JARDINAGE
ASSOCIATION MA CAMPING

41 séances collectives d'aide aux devoirs dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité financées par la Caisse d'Allocations Familiales ont été proposées le mercredi sur le territoire de la CCPOL (taux de fréquentation de 98 %) :

- 1 séance pour un collectif d'enfants résidant sur les différentes aires de stationnement du territoire le mercredi matin à partir de 11H. Un camping-car est mis à disposition par la CCPOL.
- 1 séance pour un collectif d'enfants stationnant sur l'aire d'accueil de Saint-Junien le mercredi après-midi à partir de 14H.

Dix-huit enfants au total bénéficient de cet accompagnement, 10 enfants sont scolarisés au collège Paul Langevin et au collège Louise Michel et 8 enfants sont scolarisés dans les écoles du territoire : écoles élémentaires de Saint-Junien (Chantemerle, Joliot-Curie), écoles d'Oradour/Glane, Saint-Brice sur Vienne, Javerdat et Saint-Martin de Jussac.



SÉANCE D'AIDE AUX DEVOIRS ET TEMPS GOÛTER
DANS LE CAMPING-CAR MIS À DISPOSITION PAR
LA CCPOL ASSOCIATION MA CAMPING.



COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL

À ORADOUR-SUR-GLANE

Le complexe sportif accueille des associations ainsi que des établissements scolaires. Il se compose d'une partie gymnase, d'un dojo, de 4 vestiaires, d'une petite salle de réunion ainsi qu'une zone d'accueil. Les activités pratiquées sont le basket ball, le Handball, l'escalade, le badminton, le judo, le yoga, le karaté, le viet vo dao... Les associations organisent des stages de perfectionnement, mais aussi des stages de découverte à destination des écoles

Afin d'assurer l'accueil et l'entretien, l'équipe se compose : d'un agent à temps complet et de deux agents qui se répartissent sur plusieurs sites.

EN 2024, LES ASSOCIATIONS ONT ORGANISÉ DIVERS TOURNOIS :

- Tournoi de baseball 5 le 6 janvier 2024,
- Championnat départemental de badminton jeunes et vétérans organisé par le CODEP les 13 et 14 janvier 2024,
- Tournoi de para-badminton adapté le mercredi 17 janvier 2024,
- Stage de judo du 20 au 21 février 2024,
- Tournois séniors de l'ASSJ badminton les 2 et 3 mars 2024,
- Championnat départemental de badminton séniors organisé par le CODEP les 9 et 10 mars 2024,
- Stage de judo du 16 au 17 avril 2024,
- Coupe de la Haute-Vienne de Tennis de table le dimanche 16 juin 2024,
- Tournoi organisé par le judo ASSJ POL le 19 octobre 2024,
- Stage organisé par le judo ASSJ POL le 22 et 23 octobre 2024,
- Tournois des jeunes et vétérans pour l'ASSJ badminton le 26 et 27 octobre 2024,
- Tournoi de tennis de table organisé par la ligue le 23 et 24 novembre 2024.



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

- Septembre 2024: organisation de la formation «sensibilisation au maniement des extincteurs»
- Installation du nouvel éclairage à LED pour un montant de 52 000€ (gymnase + dojo)
- Dans l'attente des réparations de leur salle d'escalade (suite aux intempéries), le complexe accueille le club Alpin Français (CAF)



Le centre aquatique accueille des associations, des familles, des individuels ainsi que des établissements scolaires. Il dispose de 2 bassins sportifs, d'un bassin d'apprentissage, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire avec des jeux d'eau ainsi que d'un sauna-hammam et de 2 salles de squash. Les activités aquatiques proposées sont l'aquagym, le stand-up paddle, l'apprentissage de la nage, des leçons pour lutter contre l'aquaphobie ainsi que l'accueil des bébé-nageurs le samedi matin. Le centre organise la formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique); il participe en collaboration avec le CREPS de Poitiers à la formation du BPJEPS AAN (brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option Activités Aquatiques et de la Natation)

Afin d'assurer l'entretien et l'encadrement, le centre dispose de:

- 4 agents de maintenance / entretien,
- 5 agents d'accueil / entretien,
- 7 agents pour la surveillance des bassins et dispenser les cours.

A cet effectif s'ajoutent les saisonniers pour la période estivale ainsi que les contrats de remplacement.



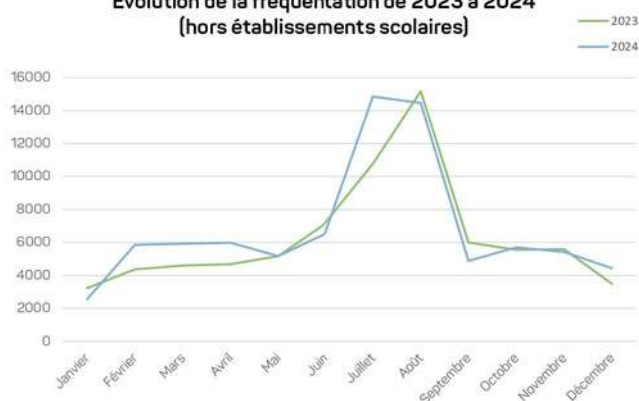
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

- Mise en place de médiateurs sur la période estivale pour atténuer les incivilités.
- Depuis le 1er janvier 2024, passage à temps complet d'un maitre-nageur et recrutement d'un autre maitre-nageur
- Réfection des joints du bassin sportifs extérieur + Réfection des avant-toits (4ème phase) : 96000€
- Changement des 3 filtres à sable des bassins extérieurs : 133 000€
- Réfection du revêtement des bacs tampon des bassins intérieurs : 23 200€
- Réfection des parasols en béton près de la cafétéria
- Réfection des peintures des douches extérieures
- Achat de matériels : tondeuse, taille haie, robot nettoyeur, table de ping pong : 18600€

Evolution des recettes de 2023 à 2024
(hors établissements scolaires)



Evolution de la fréquentation de 2023 à 2024
(hors établissements scolaires)





BASE DE LOISIRS

DE SAINT-VICTURNIEN

La Base de Loisirs a pour vocation d'accueillir tous types de publics (individuels, famille, établissements scolaires, comités d'entreprise, associations culturelles et sportives). La Base de Loisirs propose les activités suivantes: tir à l'arc, escalade, orientation. De plus, un bike park est à disposition du public ainsi qu'un atelier slackline.

La Base de Loisirs dispose d'une salle de réunion, de vestiaires, d'une zone bivouac, d'un local vaisselle. Une partie des locaux de la base de loisirs est mise à disposition du canoë kayak club de Saint-Victurnien.

Afin d'assurer l'accueil et l'encadrement, 1 agent à temps non complet intervient sur site, appuyé par la responsable du service.



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

- Les activités 2024 ont été perturbées par les mauvaises conditions météorologiques et suite à l'arrêt prolongé de l'agent encadrant.
- La Base de Loisirs a accueilli environ 400 personnes pour une recette d'environ 2600€.
- La saison estivale des manifestations organisées par la CCPOL (marché festif...) a été lancée le 28 mai à la Base de Loisirs.

COMMUNICATION

- **Une journée d'information, de présentation** de la Base de Loisirs à destination des associations et des établissements scolaires a été organisée le 6 avril 2024; peu d'organismes ont répondu présents.
- **Environ 3000 exemplaires** de la plaquette ont été distribués ou mis à disposition des offices de tourisme
- **Environ 2500 bons de réduction** ont été distribués aux usagers du Centre Aqua-récréatif
- **2 banderoles** ont été installées aux entrées principales de la ville de Saint Junien





BASE VTT

A SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

La Base de VTT accueille des établissements scolaires pour la découverte du VTT. Sur l'année scolaire 2023/2024, l'ensemble des créneaux disponibles ont été utilisés.

ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2024

La Base de VTT a accueillies élèves du CE2 au CM2 :

- des écoles de Javerdat, Vayres, Saint-Victorien, Saint-Martin-de-Jussac, Saillat-sur-Vienne, Rochechouart, La république (Saint-Junien) et Chaillac-sur-Vienne,
- ainsi qu'une classe d'Ulis.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

- Certaines classes n'ont pas pu pratiquer l'activité VTT suite à l'absence de l'encadrant
- L'ensemble des casques de protection a été renouvelé.

PROJET 2025

Installation de 2 nouveaux ateliers adaptés aux jeunes élèves.



Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Ferrat est un établissement d'enseignement artistique dédié à l'enseignement de la musique. Il est labellisé depuis 2020 par le Ministère de la Culture.

Il propose sur trois sites (Saint-Junien, Rochechouart et Saint-Victournien) l'enseignement de 17 spécialités instrumentales et la Formation Musicale, et met particulièrement l'accent sur les pratiques collectives. Sa vocation est de former des musiciens amateurs du meilleur niveau.

Les missions du Conservatoire sont les suivantes :

- L'Education Artistique et Culturelle (EAC), notamment par l'intervention en milieu scolaire de Musiciennes Intervenantes sur l'ensemble du territoire;
- La formation instrumentale et musicale au sens large;
- La diffusion, avec une saison musicale (auditions, concerts et spectacles) de plus de 20 dates par année scolaire.

Afin de mener à bien ses missions, le Conservatoire emploie 25 enseignants (17,25 ETP - équivalents temps pleins), une secrétaire, un directeur partiellement chargé de cours.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Deux départs ont eu lieu en cours d'année scolaire :

- la professeure de flûte traversière, titulaire, en février, a été remplacée par une autre professeure titulaire, après recours à un remplaçant temporaire;
- la professeure de clarinette, contractuelle, a été remplacée en septembre par une agent contractuelle, après recours à un remplaçant temporaire; Cette nouvelle professeure termine ses études au pôle supérieur à Poitiers en vue de l'obtention du D.E.
- la professeure de violoncelle, contractuelle, a été remplacée en septembre par un nouveau professeur qui termine également ses études au pôle supérieur.



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

*Les activités du Conservatoire sont organisées en année scolaire;
le bilan 2024 est donc «à cheval» sur deux exercices.*

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le Conservatoire a donné des cours à **464 élèves enfants et adultes en 2023-2024, 444 ont été inscrits en début d'année 2024-2025 (baisse de 4% des effectifs)**. Cette baisse traduit une difficulté à recruter facilement les jeunes élèves – les scolaires, mais aussi une évolution du temps moyen des études musicales au plan national (3 années seulement).

Cet état de fait n'affecte pas la qualité de l'enseignement proposé, avec des résultats d'examen très positifs pour la session 2024 :

Examens instrumentaux (jurys extérieurs) : 87,5% de réussite dont 75% avec mention.

1er examen Musiques Actuelles Amplifiées en contexte de groupe : 5 élèves, 5 reçus avec mention.

Examens de Formation Musicale:

Fin de Cycle 1 : 90% de réussite dont 70,6% avec mention. 1er jury collégial pour l'oral de cet examen.

Fin de Cycle 2 : 100% de réussite dont (62,5) avec mention. 1er jury extérieur pour l'oral de cet examen.

Entrée en CEM: 4 élèves ont passé avec succès l'examen d'entrée en Certificat d'Etudes Musicales (CEM), 3ème cycle diplômant délivrant un diplôme national.

Une initiative de création d'un atelier Musiques Actuelles au collège mené par Anthony Bellingard - professeur de guitares MA – s'est concrétisée à la rentrée 2024-2025 au Collège Louise Michel.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les intervenantes en milieu scolaire interviennent à présent dans toutes les écoles du territoire, après une période d'absence de séances durant l'année 2023-2024 à l'école Hubert Reeves de Rochechouart. Les intervenantes ont dû réorganiser leur planning pour la rentrée 2024-2025, afin de pallier ce manque et partager leur temps d'intervention de manière équitable.

Une tournée scolaire des professeurs a été organisée en septembre, complétée par des interventions ponctuelles de présentations d'instrument.

DIFFUSION: PROGRAMMATION MUSICALE

Le Conservatoire propose une vingtaine d'événements de toute nature: auditions de classes, animations musicales, concerts et spectacles. Les moments les plus fédérateurs ont été le Festival de Jeunes Pousses en juin – cette année amputé de la soirée du vendredi pour des raisons d'organisation interne, et le Concert de Noël en décembre (plus de 150 participants, plus de 600 spectateurs).

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES DE L'ANNÉE 2024

Outre la gestion de l'établissement, les contacts avec les usagers et les initiatives avec les partenaires, l'administration a géré deux projets:

- Changement du logiciel de gestion de l'établissement et la mise en œuvre de l'application tiers familles / enseignants (DuoNET);
- Début de l'écriture du futur projet d'établissement 2026-2031: consultation, établissement de l'état des lieux. Ce document devra être finalisé pour validation à la fin de l'année 2025.

GÎTES INTERCOMMUNAUX

GÎTES DE LA CHASSAGNE

A VIDEIX



Gîtes Intercommunaux de la Chassagne, **16 gîtes pour une capacité totale de 76 personnes**, une piscine ouverte de l'ascension à mi septembre.

1 agent annualisé + 2 agents sur la période estivale. Des missions d'entretien ponctuelles confiées à Pouce Travail.

Locations en direct et par les **plateformes Gîtes de France et Elloha**.

Clientèle majoritaire : familles, ouvriers, groupes (dont pays étrangers)

Les gîtes ont été fermés après les vacances de Toussaint jusqu'au début des vacances de printemps.

Ils ont toutefois été ouverts pour des groupes qui louaient au moins la moitié des gîtes.



	2023	2024
TAUX D'OCCUPATION	20.43 %	12.86 %
DIRECT	10.22 %	6.59 %
GÎTES DE FRANCE	9.06 %	5.42 %
ELLOHA PAR CCPOL	0.89 %	0.85 %
NOMBRE DE SÉJOURS (À PARTIR DE 1 NUIT)	105	170
NOMBRE DE NUITÉES	3539	2594

GÎTES DU PRESBYTÈRE

A SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC



PRÉSENTATION :

Effectif : 1 gestionnaire, 1 agent d'entretien et d'accueil et 1 agent saisonnier (en contrat aussi avec l'ALSH) pour la période estivale

Bilan 2023 : taux d'occupation **41,33%**

10 locations 2 nuits, 6 locations 3 nuits, 3 locations 4 nuits, 8 locations 7 nuits, 1 location 8 nuits, 1 location 10 nuits, 1 location 14 nuits. Soit un total de 30 séjours (court et long)

Bilan 2024 : taux d'occupation **30,37%**

9 locations 2 nuits, 2 locations 3 nuits, 2 locations 4 nuits, 1 location 5 nuits, 9 locations 7 nuits. Soit un total de 23 séjours(court et long)

Les faits marquants en 2024; remplacement d'un canapé et des fauteuils en rotin par trois canapés et remplacement de trois matelas.



En 2024, le projet Cité du cuir se concrétise. Le bâtiment poursuit sa mue, l'équipe se structure et embrasse de nouvelles missions, de nouveaux challenges. Si certains chantiers sont visibles (le bâtiment, l'installation de certains mobiliers), d'autres le sont moins (politique d'accueil des publics, programmation, tarification, création des contenus du parcours d'exposition permanent, recherche et sélections des objets de collection...).

L'équipe est constituée depuis 2023 de :

- **1 directrice,**
- **1 chargée des collections,**
- **1 chargée de publics,**
- **1 chargée de communication** (40 % Cité du cuir).

Pour répondre aux besoins et aux nouvelles missions, la Cité du cuir accueille en 2024 deux nouveaux arrivants :

- **1 référent cuir** rejoint l'équipe en janvier pour reprendre certaines missions comme notamment la restauration des machines et le sourcing des peaux qui prendront place dans l'espace d'exposition permanent. Cet agent a passé 20 ans à la mégisserie Colombier où il était responsable des ateliers teinture et rivière.
- **1 référente boutique et accueil.** Elle intègre l'équipe en mai après une vingtaine d'années passées au centre de la Mémoire à Oradour-sur-Glane. Elle participe en particulier, à la mise en place de la boutique (produits de négoce et dépôt vente) et à la construction de la politique d'accueil des publics.



EN 2024, LE RYTHME ET LA VARIÉTÉ DES MISSIONS S'INTENSIFIENT. AVEC LES ÉQUIPES SUPPORT DE LA CCPOL, IL S'AGIT DÉSORMAIS DE MENER PLUSIEURS CHANTIERS EN PARALLÈLE :

- le suivi et la coordination des chantiers architecturaux et scénographiques.
- la préparation et la mise en œuvre de la scénographie et des contenus : sourcing des peaux, restauration des collections, coordinations et participation à l'écriture des contenus (films, contenus digitaux, cartels et audio-guides).
- la création de parcours de médiations, des visites guidées et des ateliers pédagogiques pour des typologies de publics variés (scolaires, grand public, personnes en situation de handicap...).
- rédaction et suivi de deux marchés importants : billetterie/caisse et achat de machines pour les ateliers professionnels.
- la recherche active d'objets et d'archives et d'objets contemporains pour enrichir les collections, les espaces d'exposition (prêts, dons, achats).
- l'activation et l'entretien des liens avec les réseaux professionnels (les filières cuir, culturelles, artistiques, métiers d'art...) incluant la création de partenariats.
- la création de l'identité graphique, du site internet et de la stratégie de communication.
- création de l'agencement, du positionnement et des modalités de fonctionnement de la boutique.
- mise en place et coordination de la procédure de commande d'œuvre d'art (1 % artistique).



POUR RAPPEL, LA CITÉ DU CUIR C'EST:

- Un parcours permanent de 1300 m2 retraçant l'histoire de la matière avec le territoire, mais aussi son actualité et son devenir. Ce parcours se développe autour de trois grandes séquences: la transformation de la peau brute en cuir, une mise en exergue du savoir-faire gantier et de son histoire et enfin les différentes applications de la matière cuir.
- Une boutique de 100 m2 tournée vers les savoir-faire et l'artisanat régional.
- Deux ateliers professionnels, dont un entièrement équipé de machines de production pour la maroquinerie et la ganterie.
- Un espace d'exposition temporaire de 140 m2.
- Un espace dédié aux ateliers créatifs et pédagogiques.
- Un centre de ressources donnant accès, sur demande, à une sélection d'archives et documents iconographiques.
- Un espace de projection/conférence de 60 places pouvant être mis à disposition en dehors des horaires d'ouverture.



LES ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2024

L'équipe a régulièrement animé des visites du chantier pour des officiels, des partenaires, mais aussi pour le grand public (Journées du Patrimoine) et les agents (CCPOL et Mairie de Saint-Junien). Des ateliers manuels ont également été expérimentés avec des publics variés (ESAT, centre aéré...). Ces moments d'échanges avec les futurs publics sont de précieuses mises en pratique. Ils offrent à l'équipe l'opportunité de tester les grands principes d'une médiation réussie ou encore l'accessibilité des ateliers manuels.

Parmi les temps forts de l'année 2024, citons une première participation au salon de l'agriculture (mars) avec un vif succès des démonstrations de coupe et couture gantière, le dévoilement du logo (13 juin 2024) et enfin le tournage de plusieurs scènes pour les films du parcours muséal (octobre). Cette semaine de tournage, riche en émotions a marqué un tournant, une nouvelle étape dans l'avancement et la concrétisation de la structure. Une quarantaine de bénévoles a participé, aux côtés des équipes de la Cité du cuir et de l'équipe de réalisation, à donner vie au projet.

Connue pour son patrimoine géologique lié à l'impact d'un astéroïde il y a environ 205 Millions d'années, la Réserve Naturelle de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon a pour principales missions la **protection du patrimoine géologique, la gestion de 12 sites classés en réserve et la sensibilisation des publics.**

LE SERVICE

Pour rappel, le service est composé d'un conservateur et de deux animatrices en charge des animations et de l'accueil du public

Mouvements du personnel:

- Départ du chargé de mission «gestion de la Réserve Naturelle» en février 2024 à la suite de son contrat de 6 mois.
- Changement de conservateur de la Réserve en octobre 2024 par une période de tuilage ayant permis une bonne passation pour le poste.
- Accueil de deux stagiaires de 3ème en stage de découverte en novembre 2024.

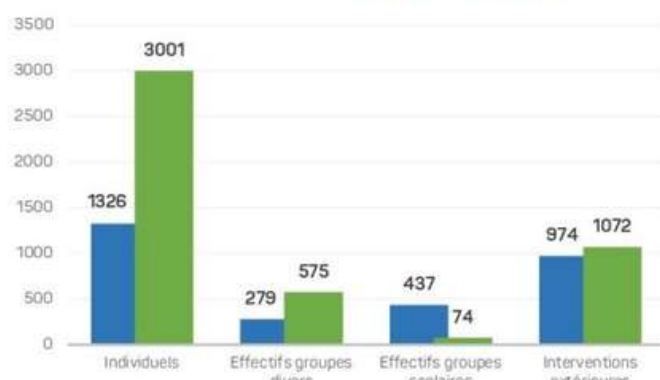
LES MISSIONS DE LA MAISON DE LA RÉSERVE

- Comme chaque année, deux animatrices assurent l'accueil de la Maison de la Réserve. Une enquête de satisfaction a permis de montrer que la rénovation de la salle d'exposition en 2023 a été très appréciée du public.

Poursuite des activités classiques de la RNN en 2024:

- Surveillance des sites.
- Gestion et suivi des échantillons / des demandes d'échantillons de forages carottés
- Travaux d'entretien des affleurements
- Entretien des deux sentiers d'interprétation par les services techniques communaux et intercommunaux.
- Participation à plusieurs manifestations: Salon GEOLIM, Fête de la Nature, Astéroïd Day, Journées Européennes du Patrimoine.
- Actions de communication : page Facebook, flyers
- Accueil du public: particuliers, groupes, scolaires: à la maison de la réserve et en sorties sur le terrain.

FRÉQUENTATION DE LA MAISON DE LA RÉSERVE EN 2023 ET 2024



Les chiffres de 2023 ont été impactés par la fermeture de l'espace muséal pour les travaux de refonte de la scénographie.

RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANT DE L'ANNÉE 2024

FÉVRIER 2024: Au confluent de la Vayres et de la Glane se situe l'Aire Terrestre Educative : la Réserve Naturelle participe à sa gestion avec l'école élémentaire Hubert Reeves de Rochechouart.

MARS 2024: Conférence de Pierrick Graviou (60 personnes touchées) La Réserve naturelle organise régulièrement des conférences dans le cadre du Conseil scientifique.

AVRIL 2024: Organisation du congrès GEOLE de la Société Géologique de France (SGF) à Rochechouart. Les participants ont été hébergés aux gîtes de la Chassagne à Videix
Publication d'un article dans le N° 172 de la revue scientifique Géochronique avec la Carrière de Champagnac sur les brèches hydrothermales.



JUIN 2024: Hommage à Hubert Reeves (80 personnes touchées)
Avec le CIRIR et l'association Pierre de Lune, la Réserve Naturelle a participé à l'hommage rendu au célèbre astrophysicien Hubert Reeves décédé à l'âge de 91 ans.



NOVEMBRE 2024: Exposition sur le système solaire
Également en partenariat avec le CIRIR et Pierre de Lune, une exposition sur le système solaire a été installée à la Maison du Temps Libre ; elle s'est poursuivie avec une conférence sur les astéroïdes par le planétologue Anthony Lagain (Université d'Aix-Marseille).

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2024 :

Poursuite de la réflexion autour de la création d'un périmètre de protection englobant 7 communes du territoire (en Charente et en Haute-Vienne). Les élus des communes concernées et de la Communauté de Communes ont unanimement conditionné leur accord à la mise en place par l'Etat de moyens correspondants. A suivre en 2025.

NOUVEAUTÉS EN 2024

Acquisition de terrains par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

En juin 2024, le CEN a officiellement acquis deux parcelles de la Réserve naturelle (une convention a été mise en place avec la CCPOL). Il s'agit de protection par maîtrise foncière. Un spectacle a même eu lieu dans une des carrières de Pressignac. Le CEN réalise des travaux de gestion pour entretenir les terrains, avec notamment du débroussaillage pour réouvrir des milieux humides ou encore éclaircir le front de taille des affleurements (De gauche à droite, avant et après les travaux).



Cartographie des habitats naturels et des bryophytes de la Réserve

Dans la continuité du Plan de Gestion, le Conservatoire Botanique National (CBN) du Massif Central a effectué une mise à jour de la cartographie des habitats par relevés de végétations: L'inventaire s'est conclu par la présence de 200 taxons floristiques et 6 habitats rares et/ou endémiques ont été recensés sur l'ensemble des sites. Parallèlement, l'étude a relevé 85 espèces de bryophytes - végétaux de type mousse - dont la répartition varie beaucoup selon les conditions de température, d'ensoleillement et d'humidité (le site du château de Rochechouart offrant toutes ces conditions optimales). Cependant, aucun lien direct n'a été établi entre la nature des roches et les espèces saxicoles (= qui se développent sur substrat rocheux).



Fabronia pusilla



Les cartes sont présentées sous formes de polygones d'habitats.

Novembre 2024: étude Valeurs Ajoutées

Le réseau RNF a engagé sur 10 RN de Nouvelle Aquitaine une étude visant à évaluer les services écosystémiques rendus par la RN au public et aux acteurs du territoire, à travers un questionnaire qui leur a été diffusé. La RNN de l'astroblème avait candidaté à cette démarche financée par le Fond Vert. Les données de la réserve ont été communiquées au bureau d'étude Vertigo Lab, chargé de l'enquête. Les résultats devraient arriver dans le courant de l'année 2025.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE



Le service Développement Économique de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin œuvre au quotidien pour **favoriser l'aménagement économique du territoire, accompagner les porteurs de projets et les entreprises, et animer le tissu économique local.**

Ses principales missions s'articulent autour des axes suivants :

- **Accompagnement des entreprises** : Le service propose un soutien personnalisé aux entreprises du territoire, qu'il s'agisse de PME ou de plus grandes structures. Cet accompagnement se traduit par des conseils en création et développement d'activité, une aide à la recherche de financements ou encore à l'implantation, via la **gestion et la valorisation des zones d'activités économiques.**
- **Promotion du territoire** : Ce service contribue activement à la **valorisation des atouts économiques** du territoire intercommunal, de ses infrastructures et de son cadre de vie. Cette mission passe par des actions de communication, l'organisation d'événements ou encore la mise en place de **partenariats avec les acteurs locaux.**
- **Développement de l'emploi** : Le service s'engage en faveur de la **création et du maintien de l'emploi local**, notamment à travers des actions de soutien aux entreprises, des partenariats public-privé et des initiatives territoriales favorisant l'embauche.
- **Appui à l'entrepreneuriat** : Il encourage et soutient la **création d'entreprises** grâce à la **pépinière et hôtel d'entreprises POL Avenir**, une structure d'hébergement et d'accompagnement conçue pour soutenir les porteurs de projet dans leurs premières années d'activité. Des locaux adaptés et un accompagnement individualisé y sont proposés pour favoriser leur réussite.
- **Partenariats et réseaux** : Le service entretient une **collaboration étroite avec les partenaires du développement économique**, tels que les chambres consulaires, afin de mutualiser les ressources, coordonner les initiatives et renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Le service est composé de deux agents : **une directrice des politiques publiques intercommunales et un chargé de mission développement économique.**



En 2024, le service développement économique a accompagné **86 porteurs de projets et entreprises**. De nombreux porteurs de projet ont montré leur intérêt pour la zone d'activité de **Boisse**, près de l'ensemble du foncier disponible est d'ores et déjà réservé.

Parallèlement à cet accompagnement quotidien, et dans le cadre de la loi **Climat et Résilience du 24 août 2021**, la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin s'est engagée à réaliser **l'inventaire de ses Zones d'Activités Économiques (ZAE)**, conformément aux obligations réglementaires.

À ce titre, le service Développement Économique a conduit une **consultation auprès des propriétaires et des occupants** des zones d'activités du territoire. Cette démarche avait pour objectif de recueillir des informations précises sur l'occupation, l'usage et les perspectives d'évolution du foncier économique.

Les retours collectés permettront ainsi **d'enrichir la connaissance de l'existant**, d'alimenter l'inventaire réglementaire, et de contribuer à une meilleure valorisation et gestion des ZAE, dans une perspective de développement durable et d'optimisation du foncier économique local.

En complément de cette démarche, dans le cadre du **dispositif Territoire d'Industrie «Limoges Haute-Vienne»**, la Communauté de Communes a organisé en mars 2024 une réunion d'échange réunissant une dizaine d'industriels du territoire. Cette matinée de travail, articulée autour d'ateliers collaboratifs, a permis de dresser un état des lieux partagé de la perception du territoire par les entreprises

industrielles, d'identifier les principaux atouts et freins rencontrés dans leur développement, ainsi que les enjeux liés à l'attractivité, à la formation, à la mobilité ou encore à la disponibilité foncière. Des pistes de réflexion et de solutions ont émergé collectivement pour nourrir la feuille de route territoriale du dispositif. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer **le dialogue entre les acteurs publics et privés**, et de structurer des réponses concertées aux besoins exprimés par les industriels locaux.

Enfin, dans le cadre de **l'évolution de la méthodologie du Service Public de l'Emploi Local (SPEL)** sur l'arrondissement de Rochechouart, le service Développement Économique de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin **a pris part aux groupes de travail** pilotés par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP 87).

Ces groupes de travail, réunissant divers acteurs (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, Région, Département, intercommunalités, chambres consulaires, etc.), ont permis de définir une nouvelle méthodologie partagée autour des enjeux de recrutement durable, de l'identification des secteurs en tension, et de la mise en place de parcours d'accompagnement adaptés pour les publics en recherche d'emploi et les entreprises locales.

La participation du service Développement Économique a ainsi contribué à **affiner le ciblage des besoins territoriaux** et à renforcer la coordination locale autour des problématiques emploi-formation.

SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE - ESPACES PUBLICS

1 chef de service, 1 chef d'équipe et 4 agents + les agents mutualisés avec les services de la ville de Saint-Junien + 1 agent contractuel à 1/3 temps pour les études de GRVC.

Dans le domaine de la voirie et des espaces publics, en ce qui concerne les Grosses Réparations sur la Voirie Communale (GRVC), **l'année 2024 fait état d'un gros effort financier de la part de l'exécutif** pour ces travaux d'entretien routier. En effet, c'est un linéaire traité de presque **30km** pour un montant total proche de **1 200 000 € HT** (25 km pour un montant total de 1000 000,00 € HT en 2023). Voir tableau détaillé ci-dessous.

Le fauchage des accotements routiers, représente à lui seul dans les lignes «voirie» et «Entretien, réparations, contrôles...» sur la base de trois passages annuels, 2 900 heures de travail (3 155 heures de travail en 2023) pour un montant voisin de 173 000 € (183 000,00 € en 2023).

L'entretien des espaces végétalisés des sites compte pour 1 795 heures de travail (1 732 heures en 2023) et un montant voisin de 32 000 € (39 000,00 € en 2023).

Il est à noter que d'autres interventions sont assurées dans ces secteurs par des communes, pour le compte et à la charge de l'EPCI, mais non reportées sur ce bilan, car elles ne sont pas maîtrisées en termes de réalisation, (sauf Saint-Junien avec les services mutualisés).



BÂTIMENTS - PATRIMOINE BÂTI

1 chef d'exploitation (mutualisé), 2 agents CCPOL et les agents mutualisés avec les services de la commune de Saint-Junien

Pour ce qui concerne les bâtiments et le patrimoine bâti, les activités de la régie et petits travaux par entreprises, comprennent un total de 2 630 heures (3 200 heures en 2023) de travail pour un montant d'environ 360 000 € (333 000,00 € en 2023) pour environ 489 interventions (514 en 2023).



Mise en évidence des grosses opérations pour travaux neufs (création), aménagement et réhabilitation, pour lesquels les services ont travaillé en 2024 :

- Cité du cuir à Saint-Junien, phase travaux et coordination avec la Maroquinerie du Sud-Ouest ;
- Relampage du terrain multisports du gymnase d'Oradour/Glane
- Centre Aqua-récréatif à Saint-Junien, poursuite des travaux de grosse réparations (avant toits; opération d'entretien lors de l'arrêt technique, réfection des joints des bassins);
- Centre Aqua-récréatif études pour la réfection de l'accueil et des bureaux
- Suivi des travaux pour la mise en place d'un bloc sanitaires sur l'aire de stationnement des gens du voyage à Oradour/Glane
- Diverses acquisitions et renouvellements de matériels, véhicules et mobiliers.
- Aire d'accueil des gens du voyage remplacement de fermetures
- EPCC marché de renouvellement d'éclairage et de matériel audio-visuel.



PARC AUTO-MÉCANIQUE

1 chef d'atelier (mutualisé) et 2 agents
Interventions 2024:



Véhicule	Immatriculation	Service d'affectation	Nombre d'OR	Total fournitures (total)	Total main d'œuvre (total)	Total prestations (total)	Nb heures (total)	Coût total (hors prestations extérieures) (total)	Total général (total)
Tous	Toutes	Tous	274	127 129 €	19 817 €	58 546 €	1740	146 946 €	205 492 €

Il est à noter que le volume des Ordres de Réparation (OR) est assez constant par rapport à 2023 (299), tous budgets confondus, le nombre d'heures de rattachement qui reste encore incomplet, augmente (1461 en 2023). L'activité du parc auto reste cependant sous-évaluée avec un peu moins de 1 740 heures qui remontent par les OR du logiciel ATAL

EAU ET ASSAINISSEMENT

1 chef de service, 2 chefs d'équipe et 12 agents administratifs et de terrain

➤ Eau et assainissement collectif:

L'année 2024 est la cinquième année de la prise de compétence pour les treize communes. Quatre communes avec les deux compétences, eau potable et assainissement collectif (Javerdat, Rochechouart, Saillat sur Vienne, Saint-Junien) et neuf communes avec l'assainissement collectif (Chaillac sur Vienne, Chéronnac, Les Salles Lavauguyon, Oradour sur Glane, Saint-Brice sur Vienne, Saint-Martin de Jussac, Saint-Victurnien, Vayres, Videix). Le nombre d'interventions clôturées du service pour l'année est de 703 (700 en 2023). Ce bilan reste partiel (les grosses opérations ne sont pas abordées) car dans tous les cas il ne se substitue pas au Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), qui est un document obligatoire beaucoup plus complet, qui a été instauré par décret du 6 mai 1995, puis par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 qui a introduit des indicateurs de performance. Il doit être présenté au conseil communautaire avant le 30 septembre de l'année suivante.

Indices eau potable 2024 (et 2023)

Communes	Rendement en %	Indice linéaire de pertes (m3/jour/km)
Javerdat	71.37 (70.92)	1.01 (1.06)
Saillat sur Vienne	51.38 (41.61)	5.56 (7.71)
Rochechouart	76.33 (75.92)	1.34 (1.45)
Saint-Junien	93.2 (91.9)	0.64 (0.79)
POL	84.22 (81.94)	1.18 (1.42)

Les faits marquants de cette année portent sur le renforcement du service en préparation du départ à la retraite d'un agent début 2024 dans l'équipe travaux.

Les investissements prévus dans le PPI sont estimés en moyenne sur 10 ans à environ 1650 K€ pour l'eau potable, et 1850 K€ pour l'assainissement. En termes d'activité des services, et sans parler des moyens financiers nécessaires, ces sommes représentent des dossiers importants à préparer et suivre, qui sont doublés d'un besoin de rehaussement du niveau d'exploitation des ouvrages en particulier pour le relèvement des rendements des réseaux d'eau potable de certaines communes et le niveau d'exploitation et de suivi des systèmes d'assainissement. Cela va demander une adaptation et des moyens organisationnels et humains en conséquence.

Les opérations importantes d'investissements 2024 du service ont été l'installation de débitmètres sur la commune de Saint-Junien pour 89 784€HT, le diagnostic des réservoirs de La Fabrique et des Séguines pour 12 600€HT, et le lancement de marchés de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de canalisations pour une réalisation en 2025 sur les communes de Saint-Junien, Rochechouart et Javerdat et la création d'une station d'épuration pour le village de La Chapelle Blanche à Saint-Victurnien.



Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

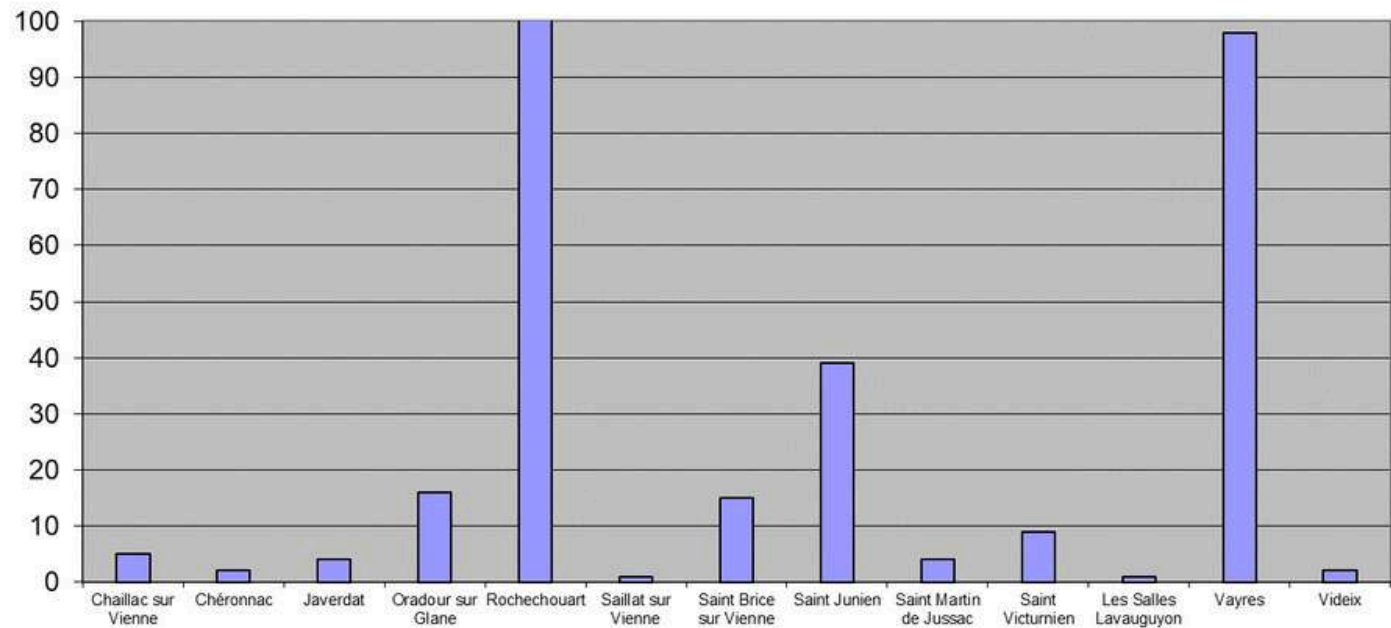
137 contrôles ont été réalisés en 2024 (176 en 2023)

COMMUNES	TYPES DE CONTRÔLE			TOTAL
	CONCEPTION ET IMPLANTATION	RÉALISATION INITIALE	RÉALISATION FINALE	
Chaillac sur Vienne	2	4	2	8
Chéronnac	1	1	0	2
Javerdat	5	3	0	8
Oradour sur Glane	14	20	2	36
Rochechouart	10	11	2	23
Saillat sur Vienne	0	0	0	0
Saint Brice sur Vienne	5	5	1	11
Saint Junien	11	16	2	29
Saint Martin de Jussac	1	2	0	3
Saint Victurnien	4	8	0	12
Les Salles Lavauguyon	0	0	0	0 4
Vayres	4	0	0	1
Videix	0	1	0	13
TOTAL	57	71	9	7

Contrôles des installations existantes

477 contrôles ont été réalisés en 2024 (339 en 2023):

NOMBRE D'INSTALLATIONS DIAGNOSTIQUÉES EN 2024



ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS

1 directeur adjoint (à 33% avec eau assainissement) 1 chef d'exploitation et 17 agents administratifs et de collecte

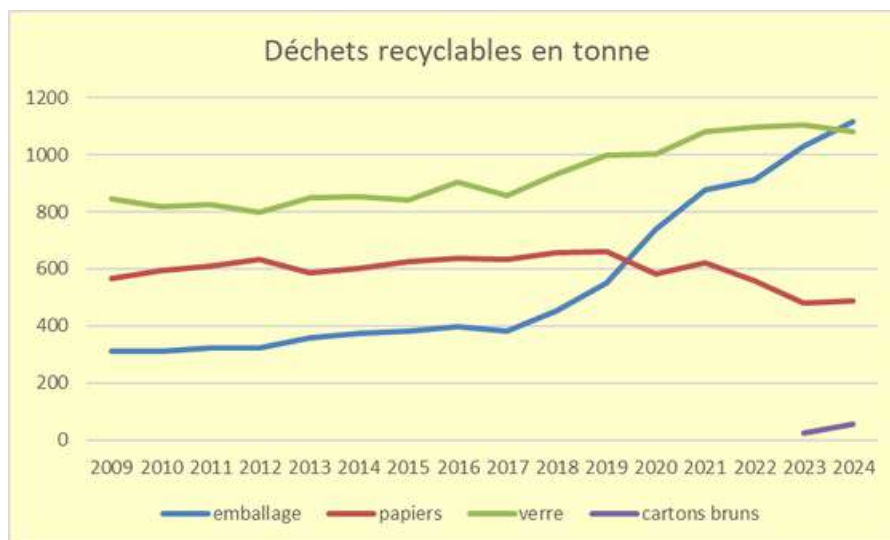
a) OMR: En 2024, 4201,1 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées (2023 : 4 318,4 tonnes).



b) Déchets recyclables:

En 2024, les quantités suivantes ont été collectées :

- Verre : 1 079,99 tonnes (2023: 1 104,22 tonnes),
- Journaux/Magazines : 487,86 tonnes (2023: 480,65 tonnes),
- Emballages : 1 114,45 tonnes (2023: 1 030,85 tonnes).



Les sites dits éco points qui permettent ces apports volontaires des recyclables sont passés de **44 à 79 en 2020** sur l'ensemble du territoire de la POL. Ce sont autant d'équipements en plus qu'il faut suivre en continu afin d'assurer un minimum de propreté aux abords immédiats. Aujourd'hui, 96 sites sont répartis sur l'ensemble du territoire. Cela occupe près de 3 agents et représente un coût total de 196 163€ (chiffres issus de la matrice des coûts 2023, pour les moyens humains et matériels).

c) Déchèteries de Saint-Junien et Rochechouart :

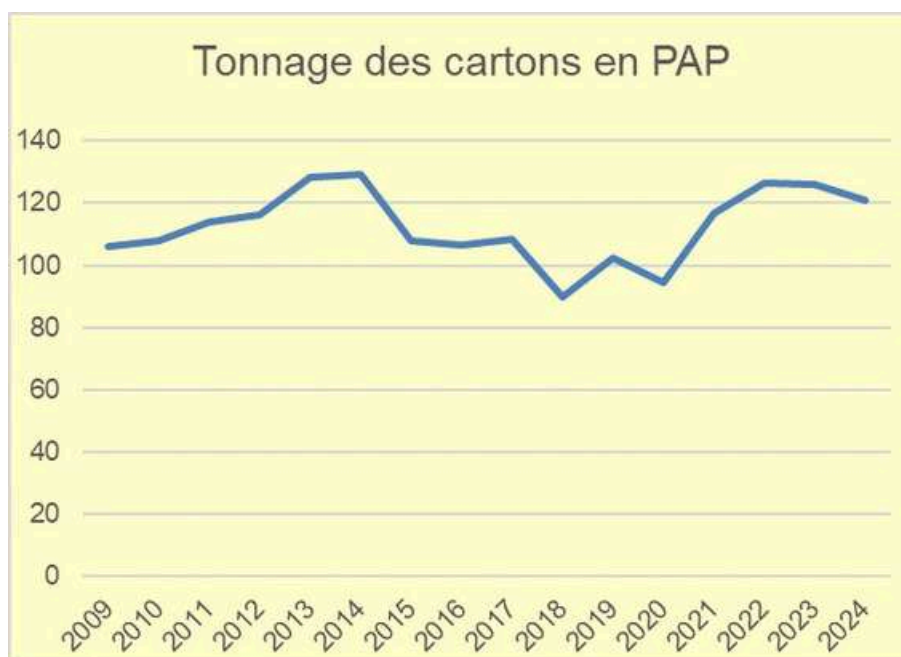
A partir du 01/01/2020 les déchetteries ont été transférées au SYDED, elles ne font donc plus partie de l'activité des services techniques communautaires. Les agents concernés ont été transférés également au SYDED.

d) Déchets encombrants:

En 2024, à l'identique de 2023 le tonnage de déchets qui ont été collectés, a été estimé et ne permet pas de donner un résultat significatif (32,5 tonnes). Cet état est consécutif au changement de modalités de collecte sur inscription mis en place à partir de 2017, qui a produit une baisse significative et ainsi atteint le but recherché. But, qui était de limiter ces apports et dépôts incontrôlés en nature et volume et rendait le service sous cette forme incompatible avec la responsabilisation des usagers, d'une part, avec d'importants coût et moyens à mettre en place, d'autre part.

e) Cartons de professionnels:

Il a été collecté 120,68 tonnes en 2024 (2023: 126,11 tonnes). Depuis le mois de mars 2022, les cartons sont à nouveau déposés chez Smurfit. Les recettes sont versées au profit du Téléthon.



CABINET

COMMUNICATION

MISSIONS PRINCIPALES :

Le service communication a pour vocation de valoriser et diffuser l'information sur les actions et les projets de la collectivité, tant à destination des habitants que des partenaires extérieurs. Il gère également l'accueil de la collectivité, la communication numérique, les événements institutionnels, ainsi que les relations avec les prestataires et les médias.

RESSOURCES :

Sous l'autorité du directeur de Cabinet, le service communication est composé de 5 agents :

- 1 cheffe de service
- 4 agents (dont un photographe et un journaliste)



ÉVÉNEMENTIEL ET RELATIONS PRESSE

En 2024, le service a accompagné ou organisé de nombreux événements et conférences de presse marquants :

- Visites officielles : Élus, préfet, comité de pilotage à la Cité du cuir (janv. et mars), visites de la Cité (déc.).
- Événements territoriaux : Inauguration de l'aire de camping-car à Oradour-sur-Glane, lancement de la saison estivale, marchés festifs dans 8 communes, journées du patrimoine, festival du conservatoire, démonstration espaces verts, etc.
- Actions thématiques : Challenge Mobilité, conférences de presse (Gîtes de la Chassagne), après-midi découverte à la Base de loisirs.
- Participation à des manifestations : Tour du Limousin avec un stand partagé avec Oradour-sur-Glane.

PRESTATIONS LOGISTIQUES

- Organisation des vœux du personnel (450 agents).
- Gestion des repas pour les conseils communautaires (juin/décembre) et réunions techniques.
- Réceptions officielles (Cité du cuir, aire de camping-car).
- Gestion des bons cadeaux aux agents.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le service a apporté un appui en communication à plusieurs associations locales pour un montant total de **25 850 €**. Parmi elles : Légend'Air, Oradour Film, Roc Cyclo, Echo des Nagas, Foutez-nous la paix, etc.



GOODIES ET OBJETS PROMOTIONNELS

- **1734 objets** remis en 2024 (vs 713 en 2023, soit +240 %).
- Augmentation liée notamment à la participation au Tour du Limousin.
- Articles distribués : stylos, casquettes, gourdes, clés USB, porte-clés.



INSERTIONS PUBLICITAIRES

Présence de la collectivité dans différents supports externes : guides, plaquettes, agendas, magazines (Lions Club, Chambre d'Agriculture, Centre France Publicité, Club de la Presse, etc.).

SUPPORTS DE COMMUNICATION

- 2 numéros du magazine communautaire « Avec vous » (avril et septembre).
- 5 numéros du journal interne.
- +50 supports produits : affiches, flyers, kakémonos, plaquettes, programmes...
- 14 affiches et flyers, 7 kakémonos/banderolles, 10 dépliants, 3 invitations, 15 supports internes... Créations numériques pour site web, réseaux sociaux et Intramuros.
- Collaboration avec l'agence "Et pourquoi pas ?" pour le dossier de présentation et le logo de la Cité du cuir, habillage de véhicule, cartes de vœux 2025.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE :

Site Internet : 33 849 pages vues soit 19434 visiteurs La page la plus fréquentée du site, avec 12 993 vues, est «Centre Aqua- récréatif L'Aïga Bluïa».

Intramuros : 1835 visiteurs (+5,8 %) dont une majorité sur la commune de Rochechouart

Nombre de vues du Journal (actualité du territoire) : 78374

Réseaux sociaux :

Facebook POL : 2 606 abonnés (+342), majorité féminine (65 %), audience située à Saint-Junien, Limoges et Rochechouart.

LinkedIn POL : 161 abonnés.

Autres structures de la POL :

- Centre Aqua-récréatif : 3 962 abonnés
- Réserve Naturelle Nationale : 584
- Conservatoire à Rayonnement Intercommunal : 422
- Cité du cuir : 563 (Facebook), 430 (Instagram), 621 (LinkedIn)



SIGNALÉTIQUE

Pose de vitrophanie pour le complexe sportif intercommunal à Oradour-sur-Glane.



FONCTIONS TRANSVERSALES

- Accueil physique et téléphonique, gestion du courrier départ.
- Gestion des stocks de fournitures et goodies (40 commandes/an).
- Remplacements ponctuels de la secrétaire du Président.
- Plus de **5 000 photos et vidéos** produites.
- Suivi de **projets, marchés publics**, coordination du service.
- Préparation et suivi budgétaire : **budget prévisionnel 2025 de 236 500 €.**

RESSOURCES HUMAINES :

1 agent à Temps plein rattaché au Cabinet du Président

MISSIONS:

Assurer le suivi, la coordination et l'animation des actions du PCAET et le l'Agenda 21 de POL



MOBILITÉ => PROMOUVOIR LES MOBILITÉS ACTIVES

03 au 17 juin challenge de la Mobilité : La POL et la Mairie de Saint Junien ont participé au Challenge de la Mobilité, organisé par l'ADEME. Comme prévu lors du Copil il a été reconduit de façon plus large => c'est à dire en incluant toutes les structures employeuses, publiques et privées du territoire. Pendant ces deux semaines, à travers ce défi c'est de réfléchir et d'utiliser d'autres modes de déplacements que la voiture individuelle pour des trajets domicile-travail. Il s'agit de valoriser la marche, le vélo, le covoiturage, les transports en commun ou le télétravail et de limiter le plus possible les trajets individuels en autosolisme.

Résultats => sur un effectif de 400 agents => 25 participants soit 6,01% (contre 6 en 2023) / nombre de trajets déclarés 118 / report modal (changement d'habitude dont le mode de transport habituel est la voiture individuelle) = 52,54% / distance parcourus 2240,11 Km / CO2 évité = 361,93 Kg

8 et 24 octobre Formation "les mobilités actives dans les territoires peu dense" : AMI proposé par l'ADEME à destination des élu e s, agent e s et acteurs du Vélo.

L'objectif : Comment développer les politiques de mobilités actives (cyclables et piétonnes) en territoire peu dense à travers la promotion de l'utilisation du vélo et de la marche, en identifiant les atouts du tourisme à vélo, en choisissant les services adaptés, en répondant aux enjeux de cohabitation entre piétons et cycles et en établissant une coopération locale.

La méthode : des balades immersives à pied et à vélo ont permis d'apprendre à repérer les aménagements et infrastructures existantes pour piétons et cycles, d'identifier sur le terrain les liens entre types de personnes et besoins (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, touristes, locaux), ... et de relever les points d'aménagements stratégiques.



DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE = POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

6 avril :

- Action de sensibilisation => Fresque des déchets à la POL coorganisateur Service agenda21-SYDED et avec la participation de l'association Zéro Wastes => à l'attention des particuliers.
- Atelier Fresque des déchets => explication sur les gestes de tri, circuit d'élimination des déchets à la maison
- Atelier Fabrication de produits ménager à réaliser soi-même avec les membres de l'association Zéro Wastes (lessive, nettoyeur ménager multi-usage, déodorant) chaque participant a pu repartir avec un produit et la recette pour pouvoir le refaire soi même

ÉNERGIES RENOUVELABLES => LOI DU 10 MARS 2023 SUR LES ZAENR

Décembre 2024 : Délibération relative à l'organisation d'un débat de concertation sur la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) au sein de la communauté de communes Porte Océane du Limousin.

La Loi du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables afin de favoriser la transition énergétique et à réduire l'empreinte carbone. Les zones déterminées permettent de regrouper des projets d'énergies solaire, éolienne, ou encore de biomasse, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux.

La loi prévoit un débat de concertation, processus participatif visant à impliquer les différentes parties prenantes dans la planification et l'implantation de ces zones.

Il a donc été porté à la connaissance du conseil communautaire, les projets de ZA EnR identifiés, transmis par les 7 communes du territoire pour en débattre et évaluer ainsi la cohérence avec le projet de territoire traduit dans le PCAET (une production d'EnR fixés à 393 GWh d'ici 2050 comme le prévoit le PCAET), sachant que les communes qui n'ont pas encore délibéré, pourront le faire ultérieurement car les ZA EnR seront prises en compte dans le cadre du PPE 3.

BIODIVERSITÉ => PROTECTION DES ESPÈCES ET DES ESPACES

18 novembre 2024 : une prospection avant les travaux de réfection de la toiture du bâtiment d'habitation de l'île de Navière a été demandée afin d'identifier les espèces protégées. Elle permet d'évaluer l'impact écologique et d'adapter les travaux pour éviter la destruction des habitats et obtenir le cas échéant les autorisations nécessaires en cas d'affectation ou de déplacement d'espèces protégées selon l'article L411-1 du code de l'environnement

Cette prospection a été réalisée par le GMHL et la PLO en présence du service technique et du SEHV présent pour l'occasion. Le but étant de préserver la biodiversité en recensant la faune et la flore présentes, éviter les infractions liées à la perturbation des espèces, adapter le projet en minimisant les impacts environnementaux

Résultat : après prospection, pas d'espèces dans les combles et les toitures. La présence de traces montre que les espèces ne se servent pas des lieux comme de l'habitat mais plus comme un espace de transit ou de repos.

En conséquence : les travaux de réfection de la toiture ont pu commencer comme prévu dans les délais ! Cette action a mis en évidence des préconisations en matière de calendrier de travaux, de dispositifs compensatoires, d'autorisations spécifiques ainsi que la notion de transversalité entre services.



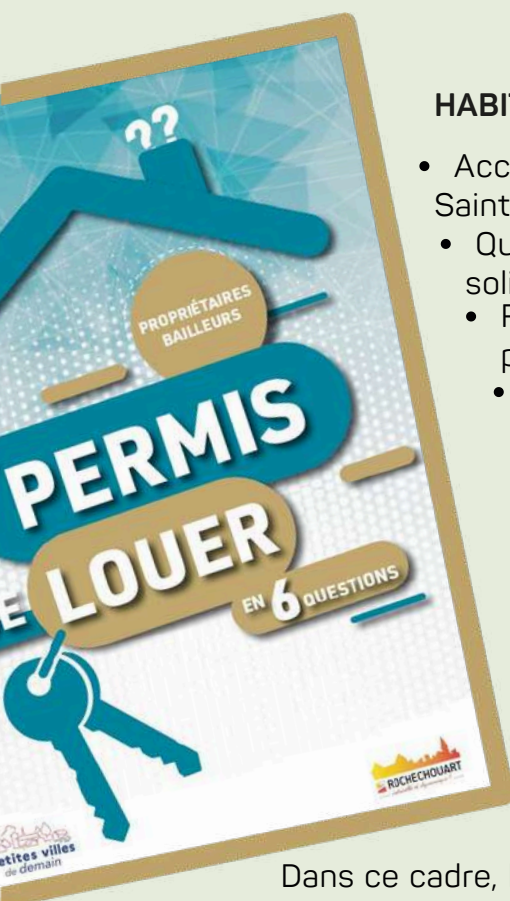
COPIL = 2

- **Île de Navière** => informations générales sur l'île – occupation- prospection avant travaux – manifestations prévues – gestions des espaces – réfection des panneaux du sentier d'interprétation – gestion des embacles
- **PCAET** : rappel info bilan à mi-parcours – suivi des actions en cours (mobilité, transport, biodiversité et patrimoine bâti) stage => bâtiments île de Naviere – info Nov'habitat 87 – perspectives 2025.

CONCLUSION :

- **Démarche Mobilité** : Le Challenge de la Mobilité 2025 montre une réflexion croissante sur le report modal domicile- travail, avec une hausse notable par rapport à 2023. Le recours au vélo, à la marche et au covoiturage s'affirme comme une transition vers une mobilité plus durable et responsable. Démarche accentuée par la formation ADEME qui visait à développer les mobilités actives en territoires peu denses en formant élus et acteurs du vélo à la cohabitation piétons-cycles, aux services adaptés et aux opportunités du tourisme à vélo, grâce à des balades immersives et une analyse des infrastructures existantes.
- **Sensibilisation environnementale** : L'atelier Fresque des déchets et la fabrication de produits ménagers ont permis aux particuliers de mieux comprendre les enjeux du tri et de la réduction des déchets à la source.
- **Transition énergétique** : Le débat de concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables marque une avancée vers une production locale et durable d'énergie, en cohérence avec les objectifs du PCAET.
- **Préservation de la biodiversité** : La prospection écologique avant les travaux sur l'île de Navière a assuré la protection des espèces et adapté le projet pour limiter l'impact environnemental.

En lien avec tous les axes du PCAET, ces actions témoignent d'une approche globale et concertée en faveur du développement durable, mêlant sensibilisation citoyenne, politiques énergétiques et préservation du patrimoine naturel.



HABITAT:

- Accompagnement de la mise en place de l'APML (permis de louer) sur Saint-Junien et Rochechouart
- Questionnaire sur la précarité énergétique en lien avec l'épicerie solidaire
- Reprise des dossiers en partenariat avec la Fondation du patrimoine
- Mise en place de conventions de partenariat (CAUE, convention pour le guichet unique habitat)
- Instruction des dossiers d'aide à l'amélioration de l'habitat des particuliers (courriers, subventions, lien avec les organismes)

Suivi du CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique) avec l'Etat : préparation et animation des réunions, mise à jour des fiches action, de la maquette financière... Ce travail implique des échanges permanents avec l'ensemble des services communautaires, mais également avec toutes les communes de la CCPOL

Dans ce cadre, l'agent chargé de la contractualisation effectue un travail de veille sur les subventions mobilisables, les appels à projets, effectue le montage des dossiers, afin de s'assurer que la CCPOL et les communes puissent profiter pleinement des dispositifs mis en place par l'Etat, l'Europe, les agences (Ademe, Agence de l'Eau...) et les autres collectivités (Département, Région...)

PETITES VILLES DE DEMAIN (SUIVI DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE) :

- Accompagnement de Rochechouart sur la mobilité (cahier des charges, plan de financement)
- Recherche de financements pour le tiers-lieu organisation d'une réunion des financeurs
- Préparation du COPIL PVD, mise à jour des fiches actions, proposition d'évolution du plan d'actions
- Accompagnement des communes à la recherche de financements





À RETROUVER EN LIGNE SUR [PORTEOCEANE-DULIMOUSIN.FR](https://porteoceane-dulimousin.fr)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Retrouvez la composition du Conseil communautaire, du bureau et des commissions sur :

porteoceane-dulimousin.fr/pol-se-presente/vos-elus

COMPÉTENCES

La définition de l'intérêt communautaire permet de préciser les contours [des compétences exercées par la CCPOL](#), en fonction du territoire et du projet porté par les élus:

porteoceane-dulimousin.fr/pol-se-presente/statuts-et-competences

DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les Elus qui composent le Conseil Communautaire prennent des décisions importantes pour le territoire. Retrouvez l'ensemble de ces décisions à travers les délibérations et comptes rendus disponibles via le lien suivant :

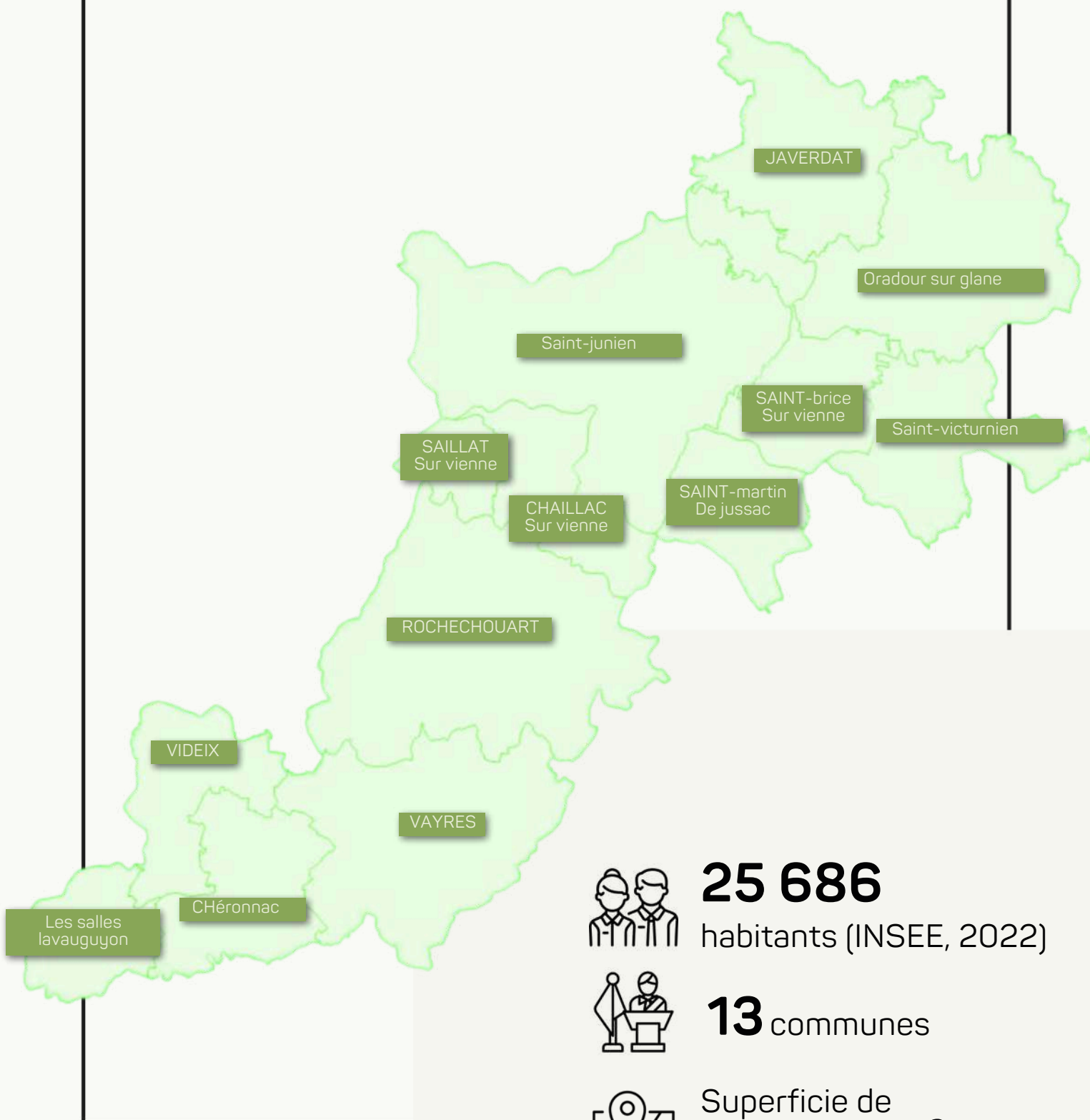
publiact.fr/company/1019

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les rapports d'activité 2023 et 2024 de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sont disponibles en ligne : porteoceane-dulimousin.fr/rapports-dactivites

Ce document présente un aperçu des actions menées par votre EPCI au cours de l'année passée, en lien avec ses compétences. Vous pourrez y retrouver les initiatives et les réalisations de l'année écoulée, illustrées par des images, des chiffres et des faits.

Communauté de communes PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN



25 686

habitants (INSEE, 2022)



13 communes



Superficie de
338,1 km²



Edition | Septembre 2025
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCEANE DU LIMOUSIN**

1, AVENUE VOLTAIRE
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 14 60

contact@pol-cdc.fr
porteoceane-dulimousin.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR

   PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

HORAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI :
9H-12H ET 13H30-16H30
SAUF LE MERCREDI :
9h-12h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN